

Petit courrier de nos lectrices

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **32 (1944)**

Heft 654

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-265092>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

Waterman
à cartouche
d'encre



PAPETERIE BRIQUET Rue du Marché 38
GENÈVE Téléphone 4.10.98

La Maison de la Laine
et de tous les tricotages



TRICOTEUSE DE LA MADELEINE
1, rue du Vieux-Colège - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.91

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

La Pharmacie MARKIEWICZ
24, Corratérie (Vis-à-vis du Cinéma) est la
doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution consciencieuse
de toutes ordonnances médicales privées aussi
bien que pour les caisses malades.

Produits de première qualité aux prix les plus
modérés. **Pas de personnel non qualifié.**

Corsets Clément
26, Rue du Marché

Toutes les dernières nouveautés
Tous les genres
Tous les prix

TIMBRES ESCOMPTE JAUNES

Voici le texte de cette lettre:

Monsieur le Président,

Vous nous avez annoncé que votre assemblée
des délégués a rejeté votre projet d'augmenter
les taux des cotisations féminines. Encore que
déconcertante pour votre comité, cette décision se
fonde sur des motifs parfaitement respectables.
Il est bien vrai que, dans l'esprit de la mutualité,
les deux sexes doivent être égaux devant la loi
et que les mauvais risques, même s'ils sont plus
lourds d'un côté que de l'autre, doivent se ré-
partir sur l'ensemble des membres d'une caisse-
maladie. Pour faire admettre ce principe aux
hommes qui le nient, il suffit de leur rappeler
cette vérité première que, sans les femmes, eu-
mêmes n'existeraient pas et l'humanité cesserait
d'être. Le législateur fédéral a reconnu d'emblée
l'égalité des sexes en matière d'assurance-maladie.
Il faut dire aussi qu'à l'époque où s'élaborait la
loi actuelle, la statistique enregistrait une mor-
bidité moindre chez les femmes que chez les hom-
mes, en Suisse comme en Allemagne, en France et
en Autriche. On en vint donc à poser la règle
que « les caisses doivent admettre aux mêmes
conditions les personnes de l'un ou de l'autre
sexe et que les prestations assurées ne peuvent
différer suivant le sexe que si les contributions
présentent une différence correspondante ».

Plus tard, pour des causes diverses, la situa-
tion changea. La morbidité devint plus grande
chez les femmes que chez les hommes et, depuis
deux ou trois lustres, la différence ne cesse pas
de s'accroître. Il en résulte un accroissement
progressif des charges de l'assurance, de telle
sorte que le Concordat des caisses-maladie a
demandé et fini par obtenir, en faveur de celle-
ci l'autorisation d'augmenter jusqu'à 25 % au
maximum, la cotisation des femmes par rapport
à celle des hommes, ou de réduire de 25 % au
maximum, la cotisation des femmes par rapport
Nombre de caisses usent aujourd'hui de cette fa-
culté sans que les ligues féministes protestent

...A GENÈVE

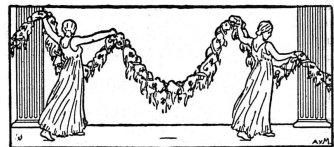
**POUR CONSTRUIRE
VILLA**
A FORFAIT COMPLET - DEMANDEZ
CHAFFARD & HUTTERLI
69, RUE DE LAUSANNE - TEL. 2.67.32
Fondée en 1911
PLANS - RÉFÉRENCES - DEVIS

Fraisse & C^{ie}
TEINTURIERS
conseillent bien, exécutent au mieux
Tous Travaux de
Teinture et Nettoyage
Magasins : 9, Quai des Bergues - Tél. 2.47.35
7, Rue de Rive - Tél. 5.19.37
2, Rue Micheli-du-Crest - Tél. 4.17.39
Usine et magasin : 53, Rue de St-Jean - Tél. 2.35.95

Hôtel des Familles
GENÈVE
„Christliches Hospiz“
en face de la gare
TOUT CONFORT
Chambre depuis Fr. 4.80

ÉLECTRICITÉ - EAU - GAZ
TÉLÉPHONE
MAGNENAT
28, RUE DU MONT-BLANC
GENÈVE - TÉLÉPH. 2.28.72

autre part qu'à Genève. Dans chaque caisse, la
majorité décide librement du sort de l'élément
féminin. Notre Office ne saurait imposer à quel-
que mutuelle que ce soit l'obligation de faire
supporter aux femmes tout le surcroît de mauvais
risques qu'elles représentent. Car le principe
de l'égalité des sexes est inscrit dans la loi.
A méditer, en effet, par toutes nos lectrices.
(Réd.)



A travers les Sociétés

Le Lyceum de Genève.
... a changé de local, et abandonné les quar-
tiers de la vieille ville pour une charmante in-
stallation en plein centre (12, rue de Hollande,
derrière le théâtre). Grâce aux bonnes volontés
ingénieuses qui ont secondé l'active nouvelle pré-
sidente, M^{me} Marcelle-Dunant, un ancien bureau
d'affaires a été transformé, rénové, repeint de
fond en comble; des parois sont tombées, des
portes élargies, des meubles rafraîchis, un office
pour le thé créé dans une armoire, un réduit
devenu un podium avec rideau et feu de rampe
selon les règles les plus modernes... si bien que
le tout offre aux membres du club un aspect
coquet et confortable à souhait.

Pour la première rencontre dans ce nouveau
local, une première séance, dite « improvisée »,
avait lieu le 17 janvier, séance de lectures par
l'admirable artiste qu'est M^{me} Greta Prozor, que
M^{me} Lydie Malan a soutenues de ces improvisa-
tions musicales dont son inspiration a le secret.
Ce furent deux heures délicieuses. E. Gp.

BONNETERIE DURUZ
PLACE DES EAUX-VIVES, 5
LAINES DURUZ
CROIX-D'OR, 3
Maison de confiance. Prix raisonnables.

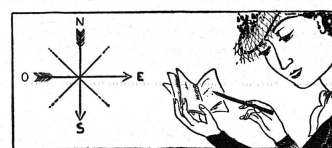
MESDAMES !
Pour votre Coiffure, Permanente, Teinture
et Postiche
confiez-vous à **LEUTHOLD**, Coiffeur
7, Conseil-Général GENÈVE
Téléphone 4.35.98

**LIVRES
MUSIQUE**
neufs et d'occasion
**LIBRAIRIE CIRCULANTE
PRIOR**
CORRATERIE, 9 CITÉ, 18

Foyer de la Femme
1, Rue de la Vallée
Chambres et pension
pour dames et jeunes filles
Prix modérés. Tél. 4.59.93

Spécialité de Chocolats Suisses
Maison HOFFMANN & KOEBELI
GENÈVE
8, rue du Marché (face Fusterie) - 22, rue du Mont-Blanc
(angle rue Chapantiro) -
TÉL. 4.25.91 - TÉL. 2.37.92

R. CRISTIN - GENÈVE
2, route de Chêne - Téléphone 4.26.79
COMESTIBLES - VOLAILLES - CONSERVES
VINS - LIQUEURS - CHAMPAGNES



Garnet de la Quinzaine

Samedi 22 janvier:
LAUSANNE: Buffet de la gare, Assemblée an-
nuelle de l'Association des anciennes élèves
de l'École ménagère de Marcolin, 9 h. 30:
Conférences par M. Howald, directeur de
l'Union suisse des paysans, et par M. P.
Budry.

Mardi 25 janvier:
GENÈVE: Manifestation à la mémoire de M^{me}
le Dr. Gourfein-Welt, organisée par l'Asso-
ciation pour le Suffrage féminin, l'Union
des Femmes, le Lycéum-Club, l'Association
des Femmes universitaires, l'Union Mondiale
de la Femme, le Soroptimist-Club, l'École
de Laborantines, ainsi que par quelques an-
ciennes assistantes de la Clinique ophtalmolo-
gique. Local de l'Union des Femmes, 22, rue
Et-Dumont, 20 h. 15 précises. Un peu de
musique. Invitation à toute personne désirant
s'associer à ce témoignage de souvenir et
de reconnaissance.

Dimanche 30 janvier:
LAUSANNE: Les cinq minutes de la solidarité
causerie par Radio à 18 h. 55: Le sanato-
rium neuchâtelois de Leysin.
Id. BERNE: Conférence annuelle des Présidentes
des Sections et Groupes de l'Association
suisse pour le Suffrage féminin, Restaurant
« Daheim », Zeughausgasse, 10 h. 30: Elec-
tion du Bureau de la Conférence, et éventuel-

CANTON DE VAUD
LA CLÉ ET FOYER
RESTAURANTS SANS ALCOOL
Rue de Bourg 26 - Tél. 2.46.11 - Lausanne
Repas soignés à prix modérés
Chambres à louer dep. Fr. 3.— par jour, et au mois

HOTEL DE LA PAIX
LAUSANNE
La plus belle situation
Son cabaret en vogue
AU COUP DE SOLEIL avec Edith et Gille

Pharmacie Morel
2, rue d'Italie - VEVEY

LE RAVIN
NYON
Maison de repos - Vie familiale
Tél. 9.55.34 M^{me} E. GRAU

Epicier Fine et Spécialités
Maison JACCARD-ARDIN
VEVEY
Simplon 33 Téléphone 5.22.41
Produits diététiques

„DÉNATALITÉ“
par M^{me} Loeffler-Delachaux (Lausanne)
1 brochure en vente à notre Administration 90 ct.
(port compris) à verser à notre compte de chèques
postaux 1.943.

lement adoption d'un règlement. — Discus-
sion de la révision des statuts de l'A.S.S.F.
— Lieu de la prochaine Conférence. —
Repas en commun entre 13 et 14 heures.

Mercredi 2 février:
GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin,
22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Séance men-
suelle publique et gratuite: Les conflits du
travail, causerie par M. R. Kubler, secré-
taire général de la F. C. T. A. Discussion.

Samedi 5 février:
LAUSANNE: Commission d'éducation de l'Al-
liance nationale de Sociétés féminines suisses,
causerie par Radio, 11 h. 50: Du choix de la
profession, causerie par M^{me} Berthe Vuille-
min, femme de lettres.

BAS - LINGERIE - TRICOT - ROBES ET BLOUSES COSTUMES ET MANTEAUX

Spécialités
Nouveautés
Exclusivités

MAISON ROBERT
Maillettaz
RUE DE BOURG, 8
LAUSANNE
Tél. 2.42.24
IL FAUT ALLER VOIR NOS VITRINES
Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

Petit Courrier de nos Lectrices

S. Br. (Genève) à A. M. (Berne) (N^o 653). —
La maîtresse de maison, dont vous citez la re-
marque, n'a relevé qu'une des causes — et une
des moindres — de la pénurie actuelle d'em-
ployées de maison. Il y en a d'autres beaucoup
plus influentes, telles que l'extension des cultures
(service de travail obligatoire), le besoin de
main-d'œuvre jeune dans l'industrie et dans l'agri-
culture, les mesures d'économie de guerre (ra-
tionnement), etc. L'exode de la population cam-
pagarde vers la ville a contribué depuis des an-
nées à la diminution du nombre des employées
de maison, et actuellement l'augmentation du nombre
des mariages joue aussi un rôle dans cette pé-
nurie. Toutefois, la cause principale est certainement
la dénatalité. En 25 ans, de 1913 à 1936, le

chiffre des naissances est tombé de 89.750 à
63.790. De longues réflexions ne sont pas néces-
saires pour saisir toutes les répercussions qu'un
tel déchet a forcément, non seulement sur le ser-
vice de maison, mais sur tout le marché du travail
de notre pays. A moins de circonstances particu-
lières, une amélioration de la situation ne peut
guère être espérée qu'à partir de 1951, lorsque
l'augmentation des naissances de ces dernières
années fera sentir ses effets sur le marché du
travail; pour le moment, ces naissances plus nom-
breuses ne font que procurer du travail.

J'approuve entièrement vos remarques sur le
traitement des employées de maison. Les maîtres-
ses de maison n'ont pas encore compris qu'elles
peuvent beaucoup faciliter le recrutement des
employées de maison en agissant de façon com-
préhensive à leur égard, et en reconnaissant toute
la valeur de leur travail.

Caisse hypothécaire
du Canton de Genève
Instituée par la Constitution de 1847 Molard, 2

PRÊTS ET CRÉDITS HYPOTHÉCAIRES
CERTIFICATS DE DÉPOT
LIVRETS D'ÉPARGNE

POMPES FUNÈRES OFFICIELLES
de la Ville de Genève, Caronge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}
Téléphone : 4.32.85 (permanent)
EN CAS DE DÉCÈS
s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

